



1
Jours

Réaliser une veille juridique efficace en Droit de l'environnement

dans ENVIRONNEMENT - REGLEMENTATION DE L'ENVIRONNEMENT / Réf : JCF-DENV-75

Objectifs de la formation

- Identifier et utiliser les différentes phases méthodologiques permettant de gérer sa veille juridique
- Examiner les enjeux et les opportunités d'une veille juridique efficace
- Organiser efficacement sa veille juridique

Programme de la formation

A l'issue de la formation, les participants seront préparés à :

Matin

1. Définir la veille juridique

- A quoi sert-elle ?
- Quels intérêts permet-elle de prendre en compte ?
- Quelle est son origine ?
- Quels liens entretient-elle avec le droit ?
- Quelles sont les différentes sources d'information à rechercher ?

2. Identifier les principaux outils existants pour réaliser une veille juridique efficace

- Quelles sont les principales sources d'information existantes ?
- Comment les utiliser ?
- Quels sont les sites fiables ?
- Comment mettre en place un service de veille juridique ?

Après-midi

3. Organiser un service de veille efficient



- Qui sont les destinataires de l'information ?
- Quels sont leurs besoins ?
- Quel est l'intérêt de se poser ces questions ?

4. Mettre en place une démarche de veille juridique efficiente et identifier les outils à utiliser

- Comment structurer l'information juridique sur le droit de l'environnement ?
- Quels impératifs d'organisation sont à respecter ?
- Quels sont les outils existants ?

Pré-requis

Aucune connaissance préalable n'est requise pour suivre cette formation

Public cible

Toute personne en charge de la veille juridique en droit de l'environnement

Pédagogie

Méthodes pédagogiques

- Exercices d'autopositionnement, partages d'expériences interactifs entre stagiaires
- Supports théoriques et pratiques
- Mises en situation

Modalités d'évaluation

- Les acquis des participants seront mesurés tout au long de la session de formation.
- L'évaluation privilégiera l'aspect formatif et les interactions participant/formateur. Elle pourra éventuellement prendre l'aspect d'un QCM.



- Une attestation de fin de formation reprendra l'ensemble des objectifs pédagogiques de la formation et sanctionnera l'acquisition des savoirs du participant.

